

Titre VI : Dispositions générales.

Santé et PNCVT

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	25/07/1976
------	------------

Juridiction / Nature	DECRET
----------------------	--------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006097600
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] le mode d'emploi est réglementé par arrêtés pris de concert, par les ministres de l'agriculture et de l'intérieur, sur l'avis du conseil supérieur d'hygiène publique de France et de l'académie de médecine [...]

[...] autorisé par arrêtés concertés du ministre de l'agriculture et du ministre de la santé publique et de la population pris après avis du conseil supérieur d'hygiène publique de France et de l'académie de médecine [...]

[...] abaissé, par arrêté concerté du ministre de l'agriculture et du ministre de la santé publique et de la population, pris après avis un conseil supérieur d'hygiène publique de France et de l'académie de médecine [...]

RÉFÉRENCE

DECRET du 25 juillet 1976, « Titre VI : Dispositions générales. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006097600> (consulté le 30 août 2026).